

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 79
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 7 décembre 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 décembre 2020

TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°5 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE DEPLACEMENTS URBAINS COLLECTIFS ET DURABLES

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Jean-Pierre DIGET à Claire RICHECOEUR, Anne-Sophie GUICHET à Sonia LUSSIEZ, Thibault HEBRARD à Jeanine BARBOTIN, Christine HYPEAU à Lucien-Jean LAHOUSSE, Marcel MOINARD à Jérôme BALOGE, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Nicolas ROBIN à Florent SIMMONET, Agnès RONDEAU à Thierry DEVAUTOUR, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA à Stéphanie ANTIGNY

Titulaire absente suppléée :

Noëlle ROUSSEAU par Dimitri SAUVAGE

Titulaires absents excusés :

Claude BOISSON, Lucy MOREAU, Jérémy ROBINEAU

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Claire RICHECOEUR

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 14 DECEMBRE 2020

TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°5 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE DEPLACEMENTS URBAINS COLLECTIFS ET DURABLES

Monsieur **Alain LECOINTE**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, Autorité Organisatrice des Transports Urbains, a confié à la Société Transdev Niort Agglomération l'exploitation de son réseau de transport par contrat de Délégation de Service Public signé le 30 mars 2017 pour une durée de six années, du 1er avril 2017 au 31 mars 2023.

Afin de prendre en compte les évolutions apportées au Contrat de Délégation de Service Public depuis sa signature et de ses quatre avenants, la passation de l'avenant 5 a pour objectifs :

- Conformément à l'avenant n°3 du contrat, de mettre à jour le tableau de la redevance d'usage pour l'année 2020 et 2021 (prévision), celle-ci étant fixée à hauteur de 50% du montant de la dotation aux amortissements constaté chaque année. Pour rappel, la collectivité émet annuellement un titre de recette correspondant au montant de la redevance fixée.

	2017 (1er avril au 31 déc)	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (1er janv au 31 mars)	Total 2017- 2023
Dotation aux amortissements	453 932,82 €	663 373,78€	778 451,58 €	896 466,06 €	1 175 702,19 €	A déterminer		
Redevance d'usage représentant 50% de la dotation aux amortissements	226 966,41 €	331 686,89 €	389 225,79 €	448 233,03 €	587 851,10 €	A déterminer		

- De mettre à jour les amortissements concernant les investissements liés au SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs) et aux cellules de comptage réalisé par le délégataire. Conformément au contrat, cette acquisition fera l'objet d'un bien de reprise à l'échéance du contrat, ces équipements seront donc transférés à l'Autorité Délégante pour une Valeur Nette Comptable de 0€.

€uros Décembre 2016	2017 (1er avril au 31 déc)	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (1er janv au 31 mars)	Total 2017 - 2023
<i>SAEIV</i>	87 704 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	87 704 €
<i>SAEIV Avenant 4</i>	- €	77 237 €	123 621 €	- €	- €	- €	- €	200 859 €
<i>SAEIV Avenant 5</i>	- €	- €	- €	134 988 €	116 403 €	34 101 €	8 525 €	294 018 €

Ces deux points apparaissent dans le compte d'exploitation du délégataire en charges ce qui nécessite, dans le cadre de l'application normale et équilibrée du contrat de DSP, une mise à jour de la Contribution financière forfaitaire.

€uros Décembre 2016	2020	2021	2022	2023 (1er janv au 31 mars)	Total 2017-2023
Impact charges Avenant 5	484 214 €	603 698 €	35 110 €	8 777 €	1 131 799 €

Les crédits sont inscrits au budget annexe Transport 2020.

Le Conseil d'Agglomération :

- Approuve le texte de l'avenant n°5 au contrat de Délégation de Service Public entre la CAN et Transdev Niort Agglomération,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cet avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Non participé : 0

Alain LECOINTE

Vice-Président Délégué